

Remplacement des agriculteurs en congé

Publication : lundi 15 novembre 2010 09:29

Jean-Pierre Sueur avait appelé l'attention de du ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur l'attachement des agriculteurs au crédit d'impôt au titre des dépenses de remplacement pour congés institué par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 et qui a été prorogé d'une année par la loi de finances pour 2010.

[>> Lire la question écrite et la réponse](#)